

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017

Le 19 janvier 2017 le Conseil Municipal de la Commune de SERVES sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LAFUMA, Maire,

Présents : MM. BIRRAUX, DURUISSEAU, FLORES, JOBLIN, LAFUMA, VERGET, Mmes DEFRANCE, GIACOMINO, REICHART

Madame Christelle DEFRANCE est élue secrétaire de séance.

Absents excusés : Messieurs Geoffrey-Aymeric BOUTRY et Christophe DOMANGE, et Mesdames Nathalie ASCONE, Françoise MAILLOT et Madeleine PUYOU

Pouvoirs : Madame ASCONE Nathalie donne pouvoir à Monsieur Alain LAFUMA
Madame MAILLOT Françoise donne pouvoir à Madame Brigitte GIACOMINO
Monsieur BOUTREY Geoffrey-Aymeric donne pouvoir à Monsieur Daniel FLORES

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016, le Maire ouvre la séance :

Il demande à ce que ces points soient rajoutés à l'ordre du jour :

- Réhabilitation de l'espace d'animation rural et culturel – Ajustement de l'estimatif du projet
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

01-2017 : Réhabilitation de l'espace d'animation rural et culturel – Ajustement de l'estimatif du projet

Il convient d'entériner l'estimatif relatif au projet cité en objet pour un montant HT de 753 784.76€ (montant sur lequel les subventions ont été demandées).

Décision prise à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

02-2017 : Réhabilitation de l'espace d'animation rural et culturel – Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Demande d'une subvention à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la ruralité pour la réalisation de notre projet de la réhabilitation de l'espace d'animation rural et culturel.

Décision prise à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

03-2017 : Restructuration et de l'extension de l'espace d'animation et culturel – Etude de l'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement

Afin de pouvoir déposer un dossier auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation à l'investissement local il convient de réaliser une étude d'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement du projet. Je vous propose d'entériner cette étude pour un montant de
Décision prise à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

04-2017 : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Suite à la fusion, il convient de nommer de nouveaux délégués relatifs à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais-Herbasse-Pays de Saint Félicien.

Déléguée titulaire : Mme Brigitte GIACOMINO

Délégué suppléant : Mr Gérard BIRRAUX

Décision prise à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

Questions diverses

- Obtention du permis de construire de l'espace d'animation rural et culturel
 - Inacceptable de voir l'état déplorable de l'espace ordures ménagères et tri ainsi que les excréments de chiens jonchant les trottoirs mis en place chemin de la plaine.
 - Les sorties de territoires sont de nouveau obligatoires depuis le 16 janvier 2017 pour tout mineur devant se rendre à l'étranger sans un membre de sa famille ayant l'autorité parentale (voyages scolaire surtout). Cette formalité se fait auprès du secrétariat de Mairie.
 - Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2001 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
 - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
 - L'inscription aux examens et concours.
 - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.
- Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.
- Fermeture de la mairie et de l'Agence Postale Communale les 26-27 janvier et 9-10 février 2017 pour cause de formation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30



Le Maire

Alain LAFUMA